



Parce que ses entreprises travaillent avec des sous-traitants, le secteur gaz-électricité est directement concerné par les conditions de travail des travailleurs dans les mines d'uranium ou de charbon.

CSC Énergie-Chimie Le travail décent au cœur de l'entreprise durable

Pour la CSC Énergie-Chimie, le travail décent s'inscrit dans les lignes de force de son dernier congrès. Dans un secteur où les multinationales dominent, François Laurent, secrétaire national de la centrale, en appelle plus que jamais à la solidarité Nord-Sud.

Dans l'état actuel de l'économie et des impacts négatifs que cela entraîne pour les travailleurs, appeler à la solidarité, notamment Nord-Sud, n'est-ce pas un pari risqué?

La crise que nous vivons en Belgique est une crise globale. C'est l'économie dans sa structure actuelle qui engendre les problèmes ici et dont les travailleurs sont les premières victimes. Il ne peut donc y avoir qu'une réponse globale qui demande de prendre conscience des difficultés des travailleurs chez nous et dans le monde. À la CSC, notre réponse est claire: nous ne pourrions faire face à ces problèmes sans développer un dialogue social à l'échelon mondial et sans que les propositions syndicales faites à Londres au G8 ne soient respectées (cf. *Syndicaliste* 698 p.45). C'est également notre devoir de nous préoccuper des travailleurs d'autres pays qui sont en situation d'exploitation. Et ce, pour deux rai-

sons: parce que cela a des conséquences sur les travailleurs d'ici, ce que l'on appelle le dumping social, mais également parce qu'il s'agit de situations qu'en tant que syndicalistes, il nous appartient de dénoncer.

Et cela, nous le faisons d'autant plus à la CSC Énergie-Chimie que nous représentons des travailleurs de secteurs dans lesquels les entreprises sont à dimension internationale et qu'il est pour nous inacceptable que des travailleurs d'entreprises multinationales soient exploités.

Nous devons donc développer une analyse des effets sociaux de la mondialisation sur les travailleurs de nos secteurs et même au-delà.

Prenons par exemple, les sous-traitants du secteur gaz-électricité: nous sommes directement concernés par les conditions de travail des travailleurs dans les mines d'uranium ou de charbon.

Nous sommes également concernés, dans le secteur de la chimie, par les conditions de travail chez les sous-traitants car nous savons que ces tâches recèlent une exposition importante à différents risques.

Le travail décent ne peut désormais plus faire l'objet d'une attention restreinte aux limites de l'entreprise. Cela signifie que le mouvement syndi-

cal, dont la force est de solidariser les travailleurs, doit absolument se développer dans ce sens, élargir son champ d'intervention.

Actuellement, avec le chômage économique qui touche près de 50% des ouvriers de nos secteurs, le revenu est attaqué, ce qui peut légitimement entraîner une demande de plus de protection chez les travailleurs, ainsi qu'un certain questionnement sur les fonctions réelles de l'entreprise. Il nous appartient de traiter ces questions, qui ne sont pas neuves, avec une volonté de travailler sur des objectifs à moyen terme et cela demande un travail de conviction auprès de nos délégués et affiliés.

Concrètement, comment la campagne a-t-elle été accueillie et comment se passe-t-elle sur le terrain?

Si je peux exprimer une opinion personnelle d'abord, je trouve cette campagne très «chouette» car elle s'adresse tant aux affiliés et aux travailleurs qu'aux délégués.

Lorsque nous avons présenté la campagne, nous avons constaté différents types de réactions. Les délégués ont dans l'ensemble réagi positivement à la campagne qui est une occasion d'exprimer et de démontrer leur solidarité avec l'ensemble des travailleurs du monde.

Cette campagne est un appel à la mobilisation des militants.

Certains ont exprimé des réserves, car ils doivent faire face à d'autres priorités plus immédiates au sein de leur entreprise.

Il est vrai qu'il reste toujours un travail de sensibilisation et de formation à mener avec les plus réservés. Nous en sommes conscients et développons des moyens dans ce sens, au sein de la Centrale. La campagne Travail décent a d'ailleurs été présentée dans toutes nos formations.

Il est un peu prématuré d'avancer déjà des éléments d'évaluation en ce qui concerne les résultats dans les entreprises ciblées. Ce dont je suis certain, c'est qu'à l'instar d'Eandis (le réseau de gaz-électricité en Flandre), toutes les entreprises ciblées mèneront des actions, de tout ordre (sensibilisation, signature des cartes d'action, etc.) et ce, malgré le fait que le mois de mai soit un mois de négociation de conventions.

Cette campagne rencontre également la ligne de force n°1 de notre Congrès de 2007 «Recherche: entreprise durable, ayant du cœur» (voir encadré). Lors de notre congrès, l'adhésion des militants à cette ligne de force a été claire. Ils considèrent qu'effectivement aujourd'hui, les entreprises ont des responsabilités, dans plusieurs domaines, en ce compris le domaine social.

La centrale Énergie-Chimie s'est également engagée au niveau sectoriel, sur la question du travail décent. Dans quels secteurs? Sur quelle base?

Notre volonté était que les résolutions de notre congrès se traduisent dans les faits. Les négociations sectorielles ont donc constitué un moment approprié pour déposer nos cahiers de revendications concernant, entre autres, le travail décent et la sous-traitance. Nous voulions faire preuve de cohérence envers nos militants et pouvoir mesurer concrètement ce que nous étions capables d'obtenir.

Actuellement, nous avons conclu trois accords (lire l'article p. 18). Notre souci majeur dans ces projets, est de garantir leur pérennité, leur durabilité, et d'obtenir des garanties quant à l'utilisation des



François Laurent, secrétaire national CSC Énergie-Chimie: «Les délégués et les déléguées ont dans l'ensemble réagi positivement à la campagne qui est une occasion d'exprimer et de démontrer leur solidarité avec l'ensemble des travailleurs du monde.»

«Recherche: entreprise durable, ayant du cœur»

En 2007, la CSC Énergie-Chimie organisait son congrès autour de ce thème. La campagne travail décent rencontre la ligne de force n°1 dont voici un extrait.

«La CSC Énergie-Chimie souhaite conserver et développer un tissu industriel dynamique qui intègre dans ses pratiques les principes du développement durable global et de la responsabilité sociale, à savoir la performance économique, le respect de l'être humain, de bonnes conditions de travail et de rémunération, le respect du consommateur et de l'environnement dans une perspective de progrès social à long terme et de développement durable de l'emploi aussi bien au Nord qu'au Sud (commerce équitable). Ces principes de développement durable doivent, en permanence, faire partie des concertations et consultations syndicales.»

«La Centrale exige le renforcement et le développement des contrôles des législations existantes et n'accepte pas que les engagements volontaires unilatéraux ou les chartes éthiques se substituent aux législations et aux conventions.»

fonds dans les objectifs que nous avons déterminés.

Nous ne soutenons pas des actions ponctuelles, mais bien des actions à moyen et long termes à propos desquelles nous devons également rendre des compte à nos militants.

En tant que syndicaliste, quel serait l'appel concernant le travail décent que vous souhaiteriez lancer?

Quand on est syndicaliste, on doit faire preuve de solidarité! Aujourd'hui, les

travailleurs les plus faibles sont aussi ailleurs. Nous devons les soutenir, pas de manière paternaliste, mais bien en soutenant des organisations qui contribuent à l'émancipation des travailleurs, à la lutte contre l'exploitation et à l'humanisation des conditions de travail.

Nous devons donner aux travailleurs les moyens de mener leurs propres combats. C'est également notre combat, à mener à côté d'autres. Il faut continuer!

Propos recueillis par
Laurence Prignon

Un outil de solidarité: l'accord sectoriel

Actuellement, trois accords sectoriels ont été conclus par la CSC Énergie-Chimie. François Laurent, secrétaire national, en explique les enjeux.

- **Dans le secteur du gaz-électricité:** ce secteur recouvre désormais plusieurs grandes entreprises. Dans ces entreprises, les différents codes de conduite et notre charte pour le respect du travail décent seront présentés dans un syllabus pour les discussions dans chaque entreprise au niveau des organes de concertation.
- **Dans le secteur de la coiffure,** nous avons négocié une ligne de crédit financée par le Fonds de sécurité d'existence, en avançant l'argument que ce fonds n'avait pas pour vocation de servir de banque, mais bien d'être au service des travailleurs et travailleuses même au-delà de nos frontières. Cette ligne de crédit pourra être utilisée pour des projets et nous envisageons deux axes:
 - Une collaboration avec UNI (la confédération syndicale internationale du secteur), en particulier

vers le secteur informel, qui concerne des travailleuses en grande majorité dans des situations de grande précarité. Nos objectifs sont la formation technique, la gestion et la structuration du secteur informel pour y développer la dimension sociale.

- En collaboration avec Solidarité mondiale et la CSC, nous souhaitons susciter des projets avec des syndicats africains.
- **Dans le secteur pétrolier,** nous avons également reconduit l'accord 2007-2008, concernant le Fonds de sécurité d'existence. Ce fonds, constitué par des cotisations prélevées sur la masse salariale, soutient des projets internationaux, à concurrence de 0,05%. Dans ce cadre, en collaboration avec Solidarité mondiale et FOS, l'ONG de la FGTB, nous avons développé des projets de lutte contre la pauvreté et de développement de moyens d'accès à l'énergie durable. Concrètement, il s'agit actuellement d'actions menées dans trois pays: le Bénin, le Togo et le Mali¹.

Quatre types de projets sont soutenus grâce au Fonds pétrole:

- l'installation d'un générateur dans un centre de production d'huile de palme, afin d'assurer une production continue malgré les coupures d'électricité récurrentes que connaît le Bénin;
- au Bénin également, trois associations de femmes seront dotées d'équipements mécaniques (presses pour la transformation du manioc...);
- au Togo, un générateur sera également installé au centre de formation de la Confédération syndicale des travailleurs du Togo (CSTT);
- au Mali, via une ONG spécialisée dans l'octroi de microcrédits, 300 femmes seront aidées dans l'achat d'équipements mécaniques, et aussi dans l'acquisition de fours utilisant l'énergie solaire par des panneaux photovoltaïques.

¹ D'après le dossier «Un Fonds pour le développement durable» paru dans la revue de Solidarité mondiale Ici et là-bas, n°74.



Dans des pays où les coupures d'électricité sont incessantes comme au Bénin et au Togo, le financement de générateurs dans des centres de production ou de formation permet d'assurer une activité continue. L'installation de panneaux photovoltaïques est une meilleure alternative en termes de développement durables.